



# COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 1er février 2012

## Branche Télécom

Contact presse

Jean Paul Gristi

## 15 ans de libéralisation et de dérégulation des Télécoms, quel bilan?

L'ARCEP vient de publier une brochure spéciale intitulée «1997-2012 du monopole des Télécoms à la révolution numérique ;15 ans de régulation»

Pour fêter l'événement, l'État, les autorités de régulation française et européenne, certains hommes politiques font l'éloge de l'ouverture à la concurrence des Télécoms.

Encore une fois, l'avis des organisations syndicales et tout particulièrement de la CGT, premier syndicat dans le secteur, a été oublié et pour cause!

### Ce que ne dit pas la brochure :

- Les gouvernements ont déréglementé, privatisé France Télécom et mis en place la concurrence **contre l'avis majoritaire des salariés.**

-La cotation en bourse à Paris et à New York a soumis l'opérateur historique aux exigences de la finance (taux de rendement élevé de la bourse ,13%, reversement de dividendes à plus de 50% du cash flow et même parfois supérieur au résultat net comme en 2010).

**-Cela s'est fait au détriment de l'entretien du réseau cuivre et du déploiement du réseau fibre optique .** Aujourd'hui seul un nombre très restreint de foyers sont éligibles à un réseau très haut débit et presque exclusivement en zone dense, ce qui accentue la fracture numérique)

**-Cela s'est fait au détriment des investissements** qui plafonnent à 12% du chiffre d'affaire et de la recherche.

-La politique d'achats des grands groupes qui vise à mettre en concurrence les entreprises dans le monde entier a mis en danger l'industrie des Télécoms en favorisant la fabrication des équipements dans les pays à bas coup de main d'œuvre et abouti à la

fermeture de nombreuses entreprises en France.

**-Cela s'est fait au détriment des salariés** du secteur des Télécoms. Ce sont 48000 emplois qui ont été perdus tous opérateurs confondus de 1993 à 2010. France Télécom a supprimé à lui seul dans la même période plus de 89 771 emplois et a connu en 2008-2009 une crise sociale sans précédent.

**-Cela s'est fait par des contraintes, notamment sur le pouvoir d'achat des clients** (maquis d'offres difficilement comparables et l'augmentation du budget (téléphone fixe, mobile, Internet, TV... forfaits 12 et 24 mois...).

### D'autres choix sont possibles.

La CGT défend le droit à la communication comme droit fondamental pour l'ensemble des citoyens au même titre que l'eau, l'énergie, le logement, la santé, l'éducation, les transports...

C'est un enjeu essentiel de développement économique, industriel, social et culturel pour le plein emploi et le progrès social. La communication doit donc cesser d'être considérée comme une marchandise.

### La CGT propose l'appropriation publique des activités de télécommunications.

La CGT revendique également la démocratisation tant des entreprises du secteur des Télécommunications que des instances de régulation avec l'objectif que salariés, usagers et élus soient associés aux choix, orientations et décisions pour une véritable réponse aux besoins et s'affranchir des marchés financiers.

(Voir note ci-jointe plus complète)